

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GROSROUVRE
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2014- DU CONSEIL MUNICIPAL

Etaient présents : M.STOUDER Paul ; Mme BRION M. Thérèse ; Mme COMBE Anne ;
M. CHABOCHE Alain ; Mme. LASSUS Mélanie ; Mme. LAINE Angèle ; Mme. MILLION FONTAINE
Anne ; Mr. BOURCIER Dany ; M. OLTEAN Victor M. SPORTES Alain ; Mme. POUSSIGNOT Marina ;
M. PIBOULEAU Jean-Pierre, M. LAMBERT Yves
Absent excusé : Mme. LALANDRE Jacqueline
Secrétaire de séance : Mme. POUSSIGNOT Marina

Ordre du jour :

- Délibération pour le reversement du produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité 2015
- Délibération pour la signature d'un avenant sur un bail de chasse
- Délibération pour l'indemnité versée au comptable du Trésor public.
- Délibération pour les modalités d'octroi de cadeaux au personnel lors d'évènements exceptionnels (départ à la retraite, naissance, médaille du travail)
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer un bail civil avec la société « les jardins fleuris »

Question ajouté sur table, accepté par l'unanimité des membres du conseil municipal :

- délibération relative au renouvellement de l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du C.I.G

QUESTIONS DIVERSES

→ Adoption à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2014.

➤ **QUESTION N° 1 – Délibération pour le reversement du produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité 2015**

Conformément à l'évolution législative du 8/08/2014 concernant les communes de moins de 2000 habitants adhérente à un syndicat de distribution publique d'électricité, le conseil demande le reversement intégral du produit de la taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité 2015.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ **QUESTION N° 2 – Délibération pour la signature d'un avenant sur un bail de chasse**

Suite à une demande formulée par le locataire des terres de chasses communales situées entre Montfort l'Amaury et le lieu-dit : « le chêne rôneux », le conseil municipal autorise le Maire à signer un avenant au bail de chasse initial pour la baisse de la redevance annuelle de 5000€ à 4000€ et ce, jusqu'au terme du bail

Le Conseil Municipal approuve à la majorité
1 abstention

➤ **QUESTION N° 3 – Délibération pour l'indemnité versée au comptable du Trésor public.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'accorder à Madame Dominique CAFFAREL, Receveur Municipal, une indemnité de conseil à taux plein pour l'année 2014 selon les conditions de l'arrêté interministériel du 16/12/1983.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ **QUESTION N° 4 – Délibération pour les modalités d'octroi de cadeaux au personnel lors d'évènements exceptionnels (départ à la retraite, naissance, médaille du travail)**

Le Conseil Municipal valide le principe de la possibilité d'octroi d'un cadeau offert aux agents titulaires ou non titulaires partant à la retraite, ou changeant de collectivité après un service de 10 années minimum, ou dans le cadre d'évènements familiaux (naissance, mariage) dans la limite de 150,00 €,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ **QUESTION N° 5 Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer un bail civil avec la société « les jardins fleuris »**

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à contracter un bail civil de trois années avec la société « les jardins fleuris » pour le stockage et la mise en forme de bois de chauffage sur le terrain situé près de la décharge communale pour un loyer mensuel de 500€. Le bail sera rédigé par Maître Legrand, notaire à Thoiry.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité
1 vote contre
2 abstentions

➤ **QUESTION N° 6 Question ajouté sur table, accepté par l'unanimité des membres du conseil municipal :- délibération relative au renouvellement de l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du C.I.G**

Le conseil autorise Monsieur le Maire à renouveler le bulletin d'adhésion ainsi que la convention à intervenir dans le cadre du contrat d'assurances groupe statutaire.

Le Conseil Municipal approuve l'unanimité cette proposition

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Mr le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention à un séjour montagnard formulée par le collège Maurice Ravel pour 19 enfants grosrouvrois scolarisés en 6^{ème}. Le Conseil n'émet pas un avis favorable et suggère que les parents rencontrant des difficultés financières puissent faire appel au CCAS qui étudiera les demandes.

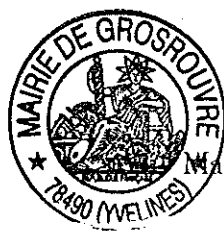
- Communication de la prévention routière qui remercie la commune pour l'attribution d'une subvention et souhaite la diffusion d'un appel au bénévolat sur les médias communaux. Avis favorable

- Information de Monsieur le Maire relative au projet de schéma de coopération intercommunale. Le conseil est invité à émettre un avis sur ce projet lors d'une prochaine réunion.

- Communication de Mr Pierre BEDIER, Président du Conseil Général relative au déploiement de la fibre optique sur les Yvelines, qui confirme une évaluation plus approfondie au regard des coûts du projet dont les délais de mise en place sont toujours prévus d'ici 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Grosrouvre, le 30 septembre 2014



Le Maire,
Marc WINOCOUR